CENTRE GOUVERNEMENTAL DE CYBERDÉFENSE

PT-03(01)

Étiquetage des données

Juill. 2026

Votre gouvernement

Québec

PT

Traitement des renseignements personnels identifiables et transparence

Personally Identifiable Information Processing and Transparency

PT-03(01) — Étiquetage des données (Pa--)

Énoncés :

Joindre les étiquettes des données contenant les objectifs des [Affectation : éléments définis par l'organisation] suivants : [Affectation : objectifs en matière de traitement définis par l'organisation].

Responsable : Aucun

Discussion :

Les étiquettes de données soutiennent le suivi des fins du traitement en précisant les objectifs du traitement, ainsi que les éléments pertinents des renseignements personnels dans l'ensemble du système. En précisant les fins du traitement dans les étiquettes des données et les renseignements personnels à mesure que les renseignements transitent à travers un système, une ou un propriétaire de système, une exploitante ou un exploitant peut déterminer si un changement apporté au traitement est compatible ou non avec les fins établies et documentées. Les étiquettes de données peuvent également soutenir l'utilisation d'outils automatisés.